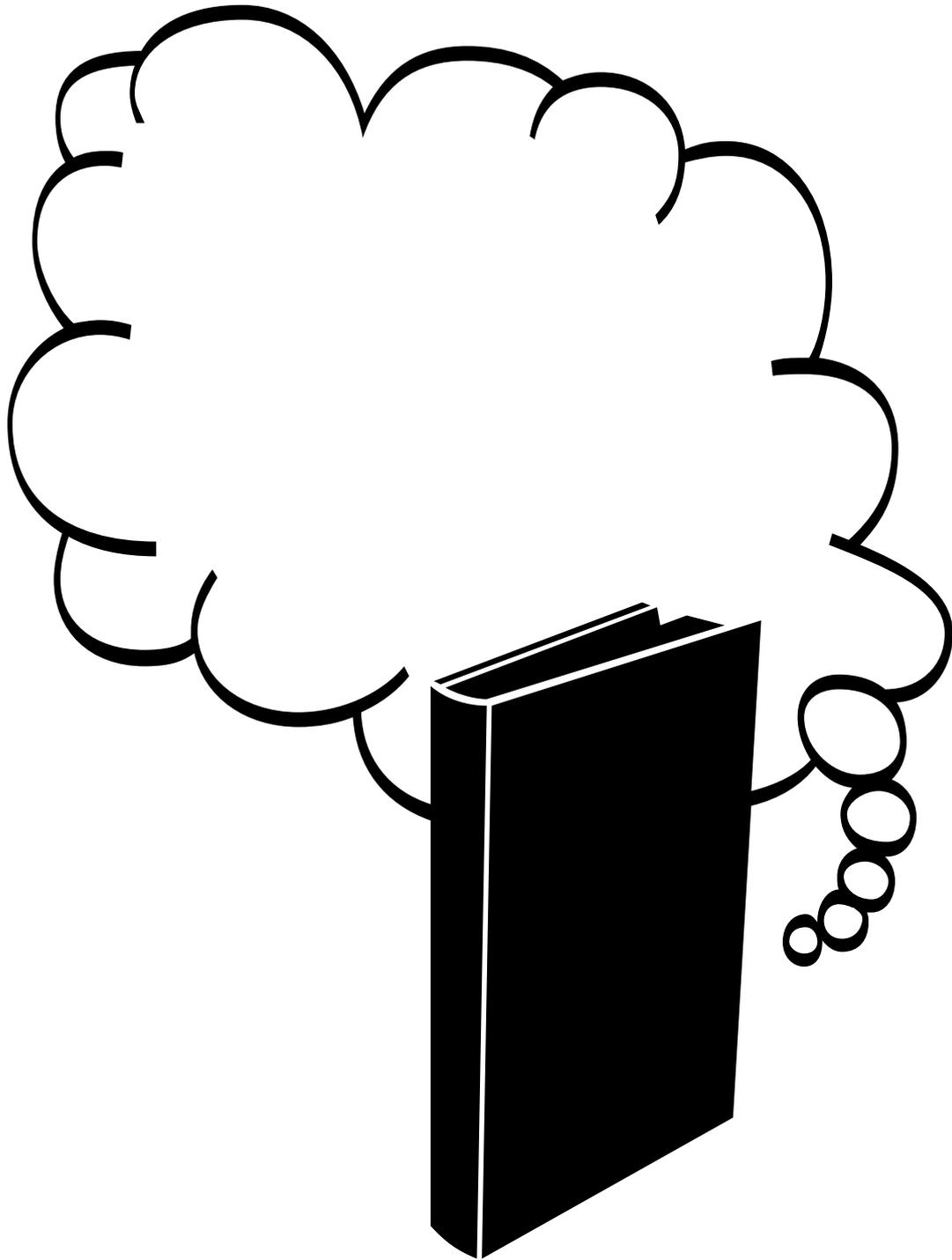


Centre d'art contemporain
Rue Henri Douard
91220 Brétigny-sur-Orge
+33 (0)1 60 85 20 76
info@cacbrétigny.com
cacbrétigny.com

Contact presse
Elena Lespes Muñoz
e.lespesmunoz@
cacbrétigny.com
+33 (0)1 60 85 20 76



Co-Création est une publication plurielle inscrite dans une recherche sur les pratiques artistiques en co-création engagées dans le champ social, menée depuis 2013 par Céline Poulin (directrice du CAC Brétigny) et Marie Preston (artiste et enseignante-chercheuse à l'université Paris 8) avec la participation de Stéphanie Airaud (responsable des publics et de l'action culturelle au MAC VAL). Elle s'est développée en appui sur trois journées d'études au MAC VAL et au CAC Brétigny, d'un séminaire du master Média Design Art Contemporain de Paris 8 à la Villa Vassilieff et d'une exposition au CAC Brétigny.

Nouvel avancement théorique et non actes de colloque, l'ouvrage *Co-Création* permet de rassembler et de faire circuler en France et à l'étranger les apports de ce projet de recherche, sachant qu'aucun livre de référence n'existait en France à ce jour sur ces questions, et que ce livre nous permet de poursuivre un dialogue avec tous ceux qui contribuent internationalement à ces réflexions. Ainsi, ce livre acte le développement d'un travail collectif qui contribue à réunir, entre autres, des universités françaises et internationales, des centres d'art, des musées, une école d'art, etc. Différentes questions posées par les pratiques de co-création et abordées dans les épisodes précédents y sont reprises et approfondies quand de nouvelles ont émergé : quel héritage de l'éducation populaire dans les pratiques de co-création ? Qui parle quand on parle à plusieurs ? Quels sont les enjeux de pouvoirs et de statuts dans un groupe qui oeuvre ensemble ? Quelles relations d'intimité, de rapport au quotidien cela implique-t-il ? Quelles interactions existent entre les pédagogies alternatives et les pratiques de co-création ? Quelles méthodologies d'évaluation esthétique ou non sont possibles ?

Constituée de textes théoriques et/ou personnels de philosophes, sociologues, anthropologues, artistes et d'historien·e·s de l'art et d'entretiens, l'édition s'organise autour de cinq thématiques essentielles et transversales : conversation, collectif, éducation, vulnérabilité et évaluation.

Direction éditoriale: Céline Poulin et Marie Preston avec la participation de Stéphanie Airaud

Textes: Stéphanie Airaud, Andrea Ancira, Marnie Badham, Virginie Bobin, Caroline Darroux, François Deck, Marie Fraser, Véronique Goudinoux, Núria Güell, Adelita Husni-Bey, Florence Jou, Grant H. Kester, Camille Louis, Pascal Nicolas-Le Strat, Maude Mandart, Christian Maurel, Céline Poulin, Marie Preston, Myriam Suchet, Katia Schneller, Mathilde Villeneuve.

Design graphique: Syndicat (François Havegeer et Sacha Léopold)

Publié par les Éditions Empire et le CAC Brétigny

Avec le soutien à l'édition imprimée du Centre national des arts plastiques, du MAC VAL et l'Université Paris 8 (Laboratoire AIAC Équipe TEAMeD).

En partenariat avec l'ÉSAD •Grenoble •Valence, la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne, la RMIT University, l'Université du Québec à Montréal—UQAM, l'Université Sorbonne Nouvelle—Paris 3 et l'Université de Lille (CEAC).

Diffusion: Les presses du réel

Parution: Mars 2019

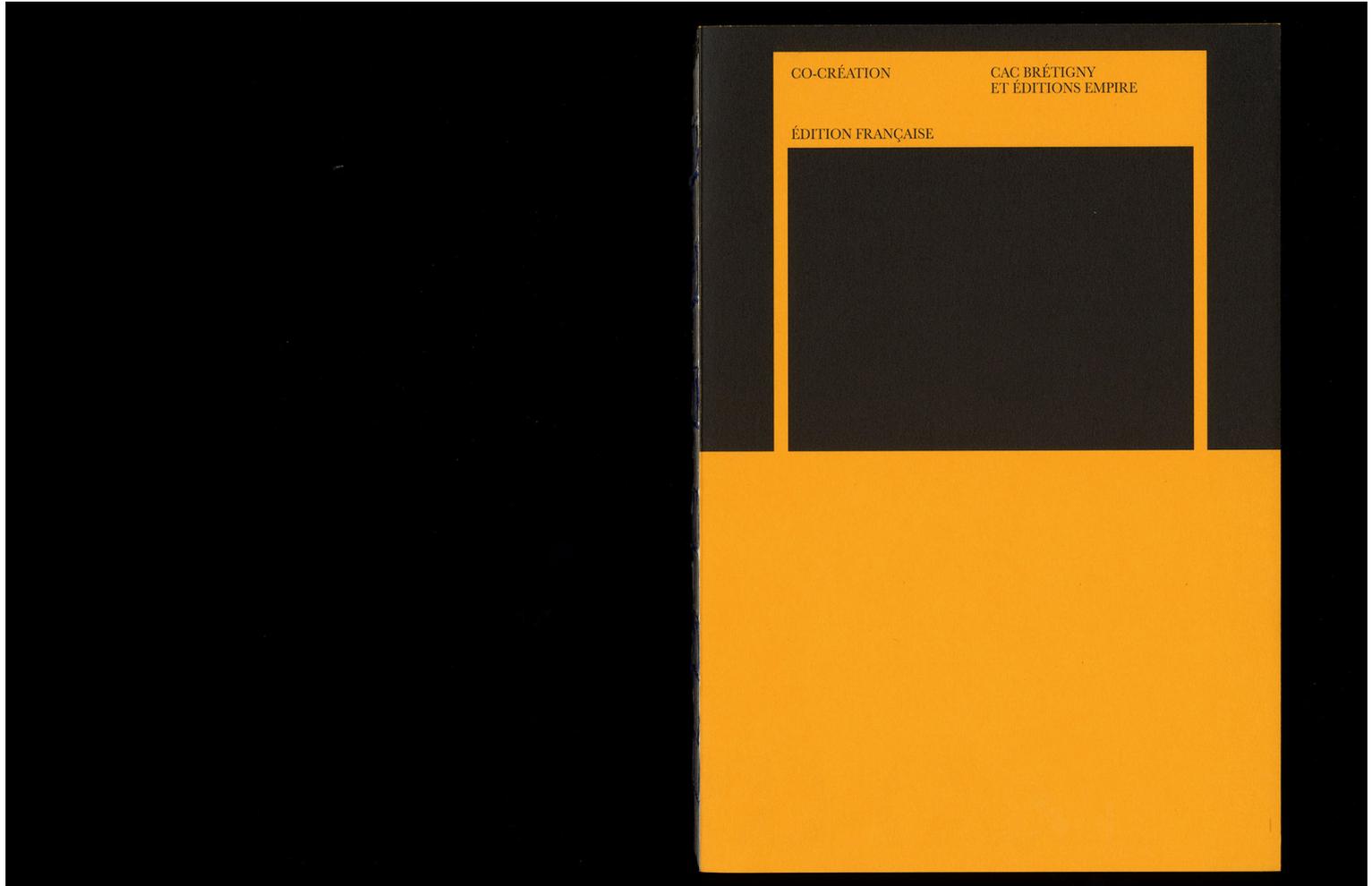
Édition française

225 pages

ISBN 979-10-95991-06-9

20€

Images



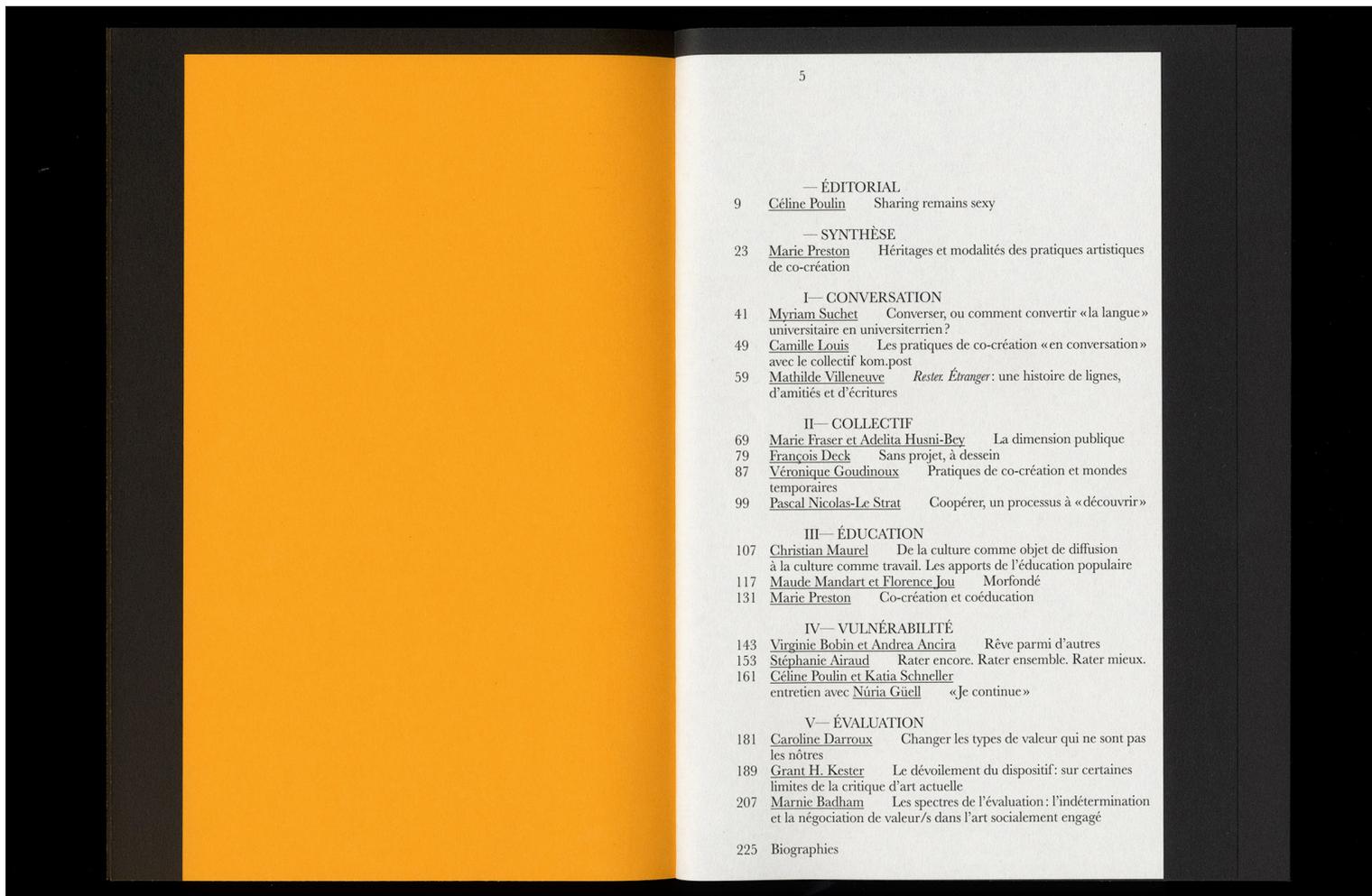
Co-Création. dir. Céline Poulin et Marie Preston, avec la participation de Stéphanie Airaud. Editions Empire et CAC Brétigny, 2019.
Photo: Editions Empire.

Stéphanie Airaud
Marnie Badham
Virginie Bobin
et Andrea Ancira
Caroline Darroux
François Deck
Marie Fraser
et Adelita Husni-Bey
Véronique Goudinoux
Núria Güell
Grant H. Kester
Camille Louis
Maude Mandart
et Florence Jou
Christian Maurel
Pascal Nicolas-Le Strat
Céline Poulin
Marie Preston
Katia Schneller
Myriam Suchet
Mathilde Villeneuve

CO-CRÉATION

Co-Création. dir. Céline Poulin et Marie Preston, avec la participation de Stéphanie Airaud. Editions Empire et CAC Brétigny, 2019.
Photo: Editions Empire.

Images



Co-Création. dir. Céline Poulin et Marie Preston, avec la participation de Stéphanie Airaud. Editions Empire et CAC Brétigny, 2019.
Photo: Editions Empire.

sociale et politique dont l'artiste révélerait les présupposés inconscients. Il s'agit au contraire selon Kester d'investir la pratique et le processus lui-même pour en poser une évaluation. Ce qui, comme le montrent Marnie Badham et Grant H. Kester, ne peut être fait qu'avec les personnes impliquées, évitant le « ventriloquisme » du critique d'art imaginant les émotions du/de la participant.e ou du/de la regardeur.euse. Tous deux recommandent une plongée du critique dans l'œuvre sous toutes ses dimensions, dépassant la simple observation du résultat. Cette critique ferait sienne les méthodes anthropologiques d'Erving Goffman et de l'École de Chicago²⁶, qui guident également notre recherche et les textes publiés ici : l'objectivité est d'être du côté de l'objet. Cela rejoint bien sûr les processus mis en place lors des actions menées en co-création, amenant à ne plus distinguer l'objet du sujet et l'implication de chacun du devenir de l'œuvre elle-même.

Il apparaît à la lecture des contributions de chaque auteur.e que la co-création est un paradigme vers lequel tendre, un modèle de pensée et d'action que nous cherchons ici à cerner. On y accède difficilement, on y échoue beaucoup et, finalement, son existence est difficile à circonscrire. Le paradigme de la co-création est proche de la recherche indisciplinée dessinée par Myriam Suchet, de l'éducation populaire décrite par Christian Maurel. Nous ne mettons d'ailleurs pas tous.e.s la même chose derrière ce mot de co-création. Nous l'avons défini avec Marie Preston à partir de la nomenclature de Pablo Helguera²⁷. Si nous nous intéressons dans ce livre, et dans notre recherche, à la participation créative (« Le participant fournit un contenu d'un élément de l'œuvre au sein d'une structure établie par l'artiste »), comme par exemple le travail de Núria Güell, c'est la participation collaborative qui correspond à ce que nous nommons co-création (« Le participant partage la responsabilité du développement de la structure et du contenu de l'œuvre en collaboration et dans un dialogue direct avec l'artiste »). Là où Véronique Goudinoux, qui nous présente dans son texte une généalogie et une mise en perspective historique des pratiques de co-création, réunit sous le vocable *co-création* les deux précédentes définitions ainsi que la « participation dirigée » (« le participant contribue par une tâche simple à la création de l'œuvre »). Nous n'y mettons pas tous.e.s les mêmes choses, mais nous en partageons certains fondamentaux ; outre la question du statut déjà évoquée, le besoin d'opacité réunit les contributeur.ice.s. Il inclut la possibilité de l'altérité là où la transparence cherche le lisse, le continu, le bon sens :

On y espère une langue transparente, susceptible de transmettre un message sans perturbation entre des communautés homogènes²⁸.

26. Voir également Grant H. Kester, « Editorial », dans *Feld. A Journal of Socially-Engaged Art Criticism*, n° 1, 2015, <http://feld-journal.com/issue-1/kester> [consulté le 20 août 2018].
27. Voir image p. 12. Pablo Helguera, *Education for Socially Engaged Art, A Materials and Techniques Handbook*, Jorge Pinto Books, 2011, p. 14-15.
28. Myriam Suchet, p. 43.

C'est ici (en somme dès le début) que commence la longue histoire de la défiance à l'égard de « l'autre », à l'égard de celui ou celle qui viendra toujours altérer ce que je dis [...] parce que, par sa seule attention qui peut même rester silencieuse, il *comprend* ce que je dis en le prenant avec lui et avec tout ce qui le fait en tant que singularité : une histoire, un vécu, une sensibilité et une corporalité qui de fait m'échappe²⁹.

C'est pourquoi ce que j'appelle l'opacité de l'étant [...] devient une nécessité pour tous à l'heure actuelle³⁰.

La recherche de l'identité, du même, de l'uniforme fait de l'altérité « le concept le plus antipathique au « bon sens »³¹. Or, la transformation du sens, du bon vers l'incertain, de l'unique vers le multiple, ne s'effectue pas en masse. Réduire l'espace, créer un espace protégé (Goudinoux, Darroux, Ancira et Bobin) ou autre (Fraser et Husni-Bey) semble être une condition *sine qua non* de la production de ce lieu intermédiaire, entre public et privé, entre individuel et collectif, *singulier*³². L'école erratique de François Deck se construit à cinq. Et c'est là toute la complexité de la relation à l'institution : s'en nourrir tout en s'en émancipant, en sortant de ses codes, dont celui du chiffre, dont la logique du mode « projet » (Deck)³³. Comme nous en avons tous et toutes fait l'expérience, ce mode peut vite devenir insidieux et, outre une standardisation des pratiques, entraîner une dégradation de ses acteurs.ices (Ancira et Bobin). « Comment [alors] faire communauté, construire des communs au sein de l'institution artistique – entendue comme un espace possible de rencontres, d'imagination et de liberté inscrit dans la société ? [...] Comment penser la maintenance d'un lieu comme partie prenante de sa vie publique, ainsi que de manière collective³⁴ ? » Car si l'institution est un élément dont l'influence questionne (Airaud, Badham), elle est parfois la condition nécessaire à la réalisation de certains projets en co-création, elle les rend possibles, comme l'avait justement rappelé Marie Bechetoille³⁵ lors du séminaire international *Manufactories of Caring Space-Time* au 49 Nord 6 Est – Frac Lorraine, où nous intervenions également Véronique Goudinoux et moi-même. Si la réalisation de certaines de ces pratiques nécessite le soutien de l'institution, si elle en devient un élément constitutif, peut-elle en être également un frein ? Ou, plutôt, le soutien de l'institution aux pratiques de co-création n'entraîne-t-il pas une modification de l'institution elle-même ? La rend-il plus vulnérable (Airaud) ?

29. Camille Louis, p. 53.

30. Édouard Glissant, cité par Véronique Goudinoux, p. 92.

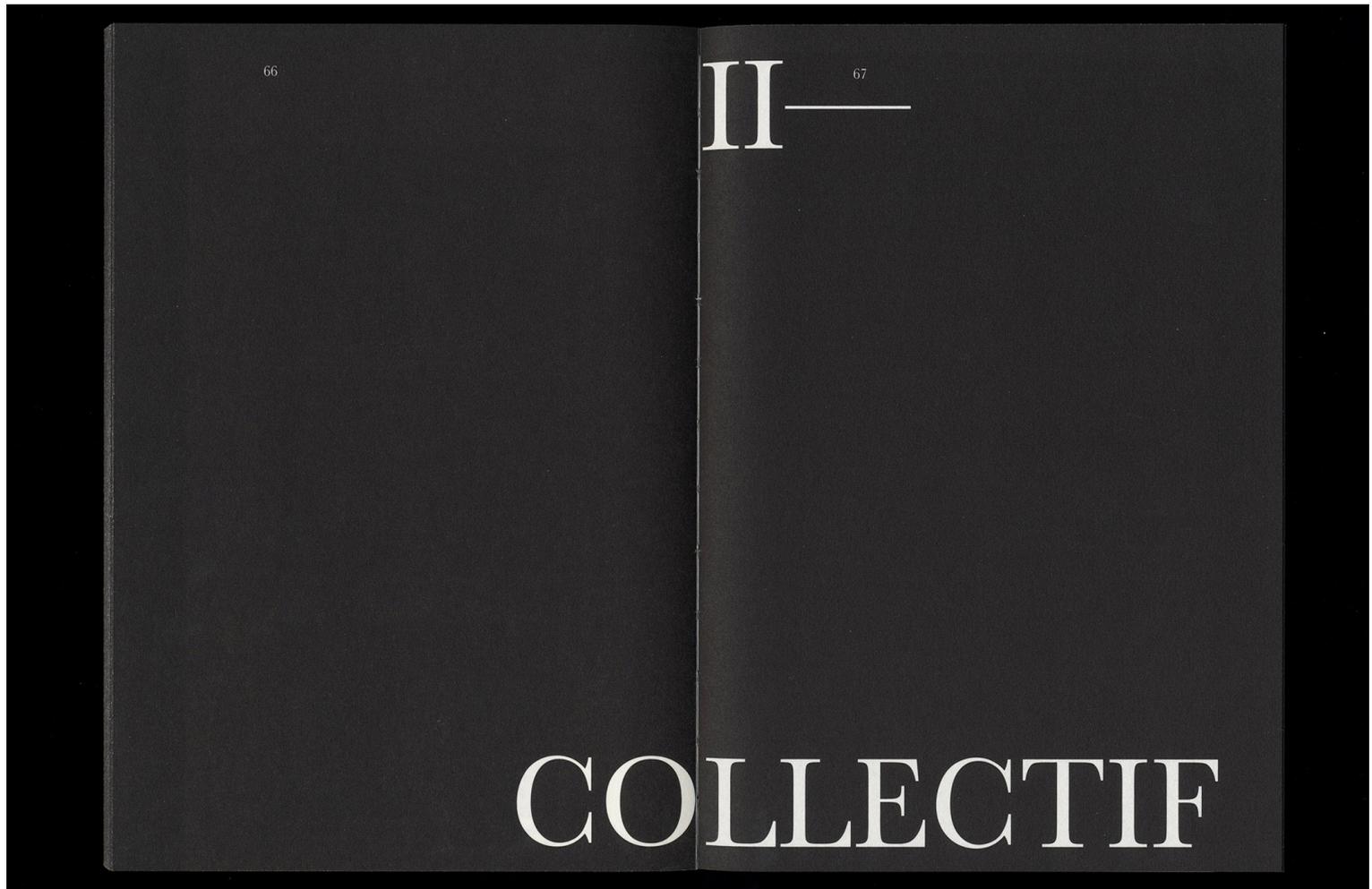
31. Roland Barthes, *Mythologies*, collection « Points », Éditions du Seuil, 1957, p. 44.

32. François Deck, p. 84.

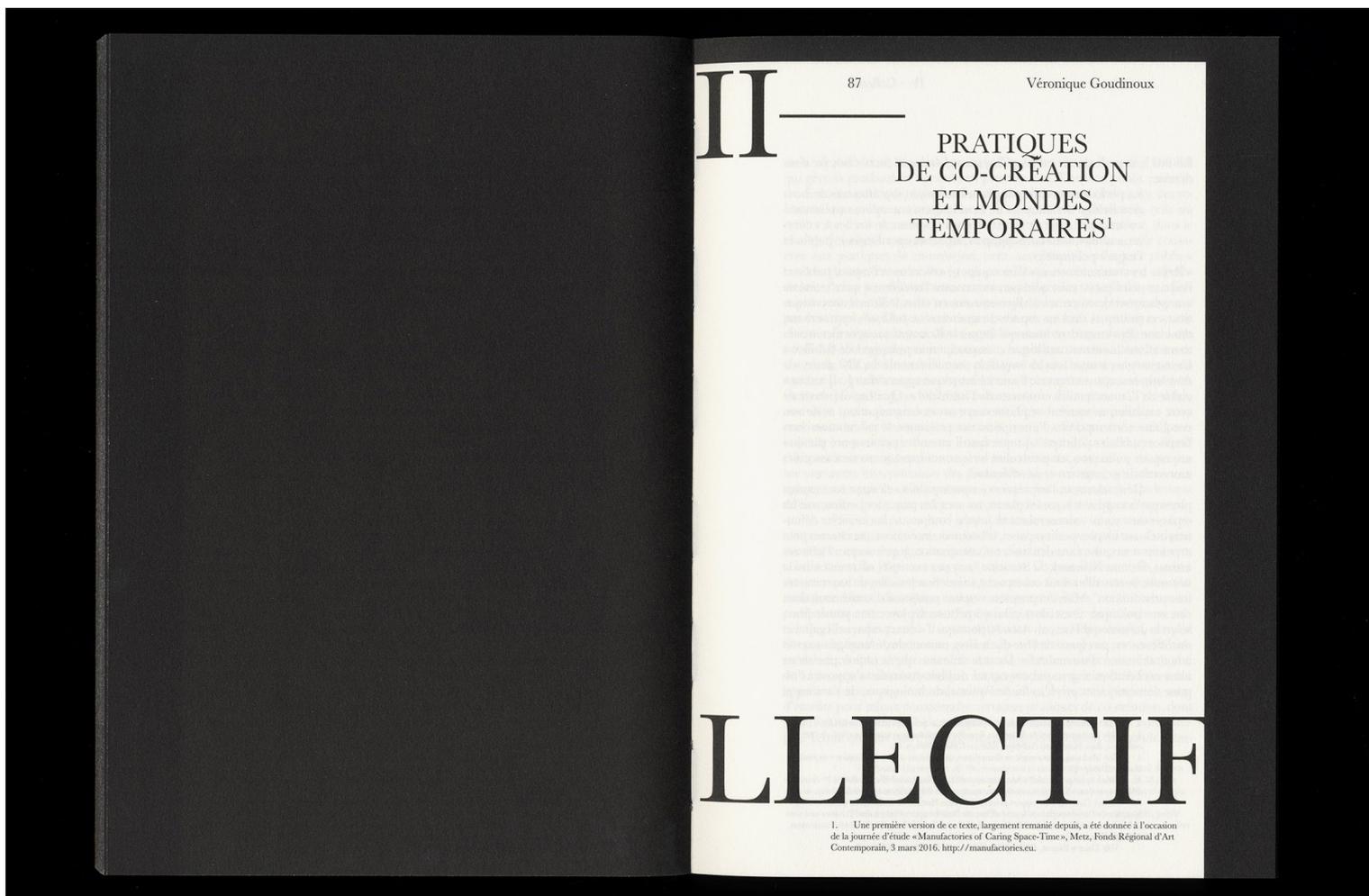
33. Voir également Damien Almar, « Subvertir le projet : modes d'association et de réalisation de l'êtres-à-pluriel », dans *Multitudes*, numéro spécial, « Du commun au comme-un », 2011, p. 81.

34. Virginie Bobin et Andrea Ancira, p. 145.

35. Intervention de Marie Bechetoille, à écouter dans la session 9 du *Radius Working Group* : <https://www.cacbrétigny.com/fr/agenda/87-radius-working-group-christian-nyampeta-session-9> [consulté le 20 août 2018].



Co-Création. dir. Céline Poulin et Marie Preston, avec la participation de Stéphanie Airaud. Editions Empire et CAC Brétigny, 2019.
Photo: Editions Empire.



Co-Création. dir. Céline Poulin et Marie Preston, avec la participation de Stéphanie Airaud. Editions Empire et CAC Brétigny, 2019.
Photo: Editions Empire.

CP et KS: Tes projets impliquent toujours des collaborateurs. Comment abordes-tu la question de la signature ?

NG: Je viens de répondre en partie à cette question dans ma réponse précédente, mais je vais approfondir un peu plus ce point. Ce qu'il y a derrière la question de l'auteur et de la signature, c'est la visibilité et la reconnaissance, autrement dit, la lutte pour le pouvoir. Si on est objectif, personne ne crée à partir de rien. Le cuisinier a besoin que quelqu'un produise les ingrédients, mais il ne peut pas non plus cuisiner sans l'expérience de tous les chefs qui l'ont précédé, sans les ustensiles, sans les techniques dérivées d'autres techniques. On pourrait dire la même chose de toutes les professions. Personne n'est auteur à 100 %. Une fois clarifié ce point, si tu ne nais pas riche, si tu n'as pas un minimum de revenu garanti, tu dois exercer un quelconque type d'activité pour assurer ta subsistance, exercer une activité que quelqu'un puisse rémunérer. J'ai choisi l'activité artistique et ma subsistance en dépend ; dans la pratique artistique, la signature occupe une place de premier plan depuis plusieurs siècles. Toute cette obsession pour la signature et la reconnaissance, comme je l'ai déjà dit, dépend de la lutte pour le pouvoir, rien de plus, cela n'a rien à voir avec la justice et l'objectivité.

Les collaborateurs avec lesquels je travaille sont des personnes que j'engage et paye pour participer à une partie spécifique d'un projet que je souhaite développer, et c'est ainsi qu'ils apparaissent dans la « signature », ce qui n'implique pas qu'ils soient co-auteurs puisqu'ils n'ont pas pensé l'action artistique et qu'ils n'ont pas été impliqués dans la globalité de celle-ci. Un cinéaste qui accompagne tout le processus de production a besoin d'un grand nombre de collaborateurs et ceux-ci apparaissent au générique du film. Mais le projet émanant de lui, il s'agit d'un projet personnel, pour lequel il choisit ses collaborateurs, c'est pour cela qu'il est responsable publiquement de l'œuvre, qu'elle plaise ou non.

Cela dit, si je ne devais pas vivre de ma signature, si je pouvais continuer à travailler sans signer, j'en serais ravi.

CP et KS: Dans *Intervention* et *Aide humanitaire*, en plus de mettre en évidence les restrictions migratoires et le manque d'éthique de la politique légale, les contrats ont-ils pour but de révéler les incohérences juridiques afin de générer des propositions pour les transgresser ?

NG: Oui, absolument. Cela consiste essentiellement à faire des recherches sur les lois afin de repérer des vides juridiques qui permettent de les contourner, comme en témoignent les contrats et

la partie juridique de mes projets. Les lois qui nous régissent ont été écrites par des humains et elles répondent toujours à la volonté du pouvoir dominant, de quelque bord qu'il soit. Le pouvoir construit sa légitimité au travers du droit, des jugements et des interdictions depuis des temps immémoriaux. Et oui, j'essaie pour ma part de le délégitimer en remettant en question les lois, et pour cela, il me faut les étudier et m'y confronter.

Le dernier cas sur lequel j'ai travaillé date de l'année dernière, dans le cadre d'une exposition sur la bureaucratie. Dans *Aphrodite*, je voulais attirer l'attention sur la précarité juridique des artistes à un niveau institutionnel, et sur le manque de soutien de l'État, une précarité d'autant plus grande lorsque l'on est une femme qui veut devenir mère. Les lois qui régissent notre pratique en Espagne sont absurdes, elles ne répondent pas aux besoins et aux spécificités de notre métier. J'ai tenté, sans succès, d'ouvrir une voie pour qu'elles soient actualisées. Je dis sans succès, car au-delà du fait que j'aie subverti la loi pour résoudre ma propre situation personnelle, je ne suis parvenue à obtenir aucune transformation sur le plan légal, bien que je pense au moins être parvenue à rendre visible cette problématique.

CP et KS: Dans différents projets, tu testes les limites de l'hospitalité de l'institution artistique, et l'effectivité du projet apparaît comme une préoccupation importante. Pour *Too Much Melanin* (2013), tu as demandé à la Biennale de Göteborg d'engager Maria, une demandeuse d'asile politique venant du Kosovo qui a vécu illégalement en Suède pendant neuf ans, pour qu'elle joue à cache-cache avec les visiteurs. Le contrat de travail l'a aidée à obtenir un permis de séjour en Suède. Parfois, les institutions artistiques annulent unilatéralement les projets : par exemple, dans le cas de *Support Swedish Culture* (2014), le centre d'art suédois qui avait commandé le projet estima qu'employer des Roms, qui gagnent d'habitude de l'argent en mendiant dans la rue, pour recueillir des fonds au profit de la culture suédoise relevait de l'exploitation. Penses-tu que même s'il a été annulé, le projet est un succès parce qu'il a mis à nu la dynamique institutionnelle ?

NG: Absolument. C'est ce qu'a de particulier ma façon de travailler. Je ne travaille pas en vue d'un objectif, mais à partir d'une cause, et je cherche à rester ouverte au surgissement de certains aspects du réel plutôt que de représenter une quelconque idéalisation ou opinion. Je me trouve par conséquent privée de tout contrôle sur l'issue finale du projet – ce qui ne signifie pas être privée des responsabilités de ses conséquences. Et comme je pars d'une cause,



ISBN: 979-10-95991-06-9 - 20 €

Co-Création est une publication plurielle inscrite dans une recherche sur les pratiques artistiques en co-création engagées dans le champ social, menée depuis 2013 par Céline Poulin (directrice du CAC Brétigny) et Marie Preston (artiste et enseignante-chercheuse à l'université Paris 8) avec la participation de Stéphanie Airaud (responsable des publics et de l'action culturelle au MAC VAL). Elle s'est développée en appui sur trois journées d'études au MAC VAL et au CAC Brétigny, d'un séminaire du master Média Design Art Contemporain de Paris 8 à la Villa Vassiliev et d'une exposition au CAC Brétigny. Nouvel avancement théorique et non actes de colloque, l'ouvrage *Co-Création* permet de rassembler et de faire circuler en France et à l'étranger les apports de ce projet de recherche, sachant qu'aucun livre de référence n'existait en France à ce jour sur ces questions, et que ce livre nous permet de poursuivre un dialogue avec tous ceux qui contribuent internationalement à ces réflexions. Ainsi, ce livre acte le développement d'un travail collectif qui contribue à réunir, entre autres, des universités françaises et internationales, des centres d'art, des musées, une école d'art, etc. Différentes questions posées par les pratiques de co-création et abordées dans les épisodes précédents y sont reprises et approfondies quand de nouvelles ont émergé : quel héritage de l'éducation populaire dans les pratiques de co-création ? Qui parle quand on parle à plusieurs ? Quels sont les enjeux de pouvoirs et de statuts dans un groupe qui œuvre ensemble ? Quelles relations d'intimité, de rapport au quotidien cela implique-t-il ? Quelles interactions existent entre les pédagogies alternatives et les pratiques de co-création ? Quelles méthodologies d'évaluation esthétique ou non sont possibles ?

Constituée de textes théoriques et/ou personnels de philosophes, sociologues, anthropologues, artistes et historien.e.s de l'art et d'entretiens, l'édition s'organise autour de cinq thématiques essentielles et transversales : conversation, collectif, éducation, vulnérabilité et évaluation.

Co-Création. dir. Céline Poulin et Marie Preston, avec la participation de Stéphanie Airaud. Editions Empire et CAC Brétigny, 2019.
Photo: Editions Empire.